

# BLUE TRAX<sup>®</sup> HC

## Indicateur de pulvérisation bleu à haute concentration

Sa grande visibilité aide à prévenir les risques d'omission ou de chevauchement des surfaces à traiter et à minimiser la dérive.

## GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ATTENTION

Manufacturé pour et distribué par :  
Loveland Products Canada Inc.  
789 Donnybrook Drive  
Dorchester, Ontario N0L 1G5

CONTENU NET : 4 x 3,785 L  
ATTENTION

Peut être nocif si inhalé ou absorbé par la peau. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec du savon et de l'eau après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme ou fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

## ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter des gants de protection contre les agents chimiques, une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussures et des bas lorsqu'on mélange ou applique BLUE TRAX HC.

## PREMIERS SOINS

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Si la personne est capable d'avalier, lui faire boire un verre d'eau. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER AU 1-800-561-8273.

## DOSES D'EMPLOI SUGGÉRÉES

### VOLUME DE PULVÉRISATION

1 – 3 gallons	(4 - 11 L)
15 – 50 gallons	(57 – 190 L)
100 – 200 gallons	(379 – 757 L)
300+ gallons	(1136+ L)

### DOSE

0,5 – 1 on	(15 – 30 mL)
2 – 4 on	(59 – 118 mL)
6 – 12 on	(177 – 355 mL)
18 – 24 on	(532 – 710 mL)

**Pour des résultats optimaux :** Il est recommandé d'utiliser des buses à jet plat pour appliquer BLUE TRAX HC. L'équipement d'application devrait être propre, en bon état de fonctionnement et calibré adéquatement pour fournir le volume de pulvérisation recommandé en fonction de la superficie à traiter. On peut utiliser un volume de pulvérisation supérieur pour améliorer le marquage visuel des surfaces non uniformes, telles les pelouses avec des zones de gazon plus long ou plus mince, et des applications effectuées sur différents végétaux ornementaux et feuillages arbustifs.

## ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

**ENTREPOSAGE :** Conserver dans un endroit frais et sec, dans le contenant d'origine. Garder le contenant hermétiquement fermé. Ne pas réutiliser le contenant vide.

**ÉLIMINATION :** Éviter de contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant la conservation ou l'élimination du produit. Les déchets peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets. Rincer les contenants vides trois fois (ou l'équivalent) et ajouter les rinçures à la bouillie de pulvérisation. Recycler les contenants ou les éliminer dans un site d'enfouissement sanitaire ou de toute autre manière approuvée par les autorités compétentes. Le recyclage des contenants décontaminés est le meilleur mode d'élimination des contenants.

## CONDITIONS DE VENTE ET LIMITATION DE GARANTIE ET DE RESPONSABILITÉ

AVANT D'ACHETER OU D'UTILISER CE PRODUIT, lire le mode d'emploi et les présentes Conditions de vente et limitation de garantie et de responsabilité qu'aucun employé ou agent de la compagnie LOVELAND PRODUCTS CANADA INC., ni le vendeur n'a l'autorisation de modifier.

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. garantit que ce produit est conforme à la description chimique inscrite sur l'étiquette et qu'il convient aux usages mentionnés dans le mode d'emploi quand il est utilisé suivant ledit mode d'emploi en conditions normales d'utilisation.

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT OU SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

LE RECOURS DE L'ACHETEUR OU DE L'UTILISATEUR POUR TOUT DOMMAGE, PERTE OU BLESSURE RÉSULTANT DE LA MANUTENTION OU DE L'EMPLOI DE CE PRODUIT SE LIMITERA EXCLUSIVEMENT À DEMANDER ET À OBTENIR L'UNE DES RÉPARATIONS SUIVANTES, SELON LA DÉCISION DE LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. OU DU VENDEUR : DES DOMMAGES-INTÉRÊTS NE DÉPASSANT PAS LE COÛT D'ACHAT DU PRODUIT OU LE REMPLACEMENT DE CELUI-CI. LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. ET LE VENDEUR NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS RESPONSABLES ENVERS L'ACHETEUR OU L'UTILISATEUR DE CE PRODUIT DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX, NI DE DOMMAGES PUNITIFS.